
Ecole Normale Supérieure de Lyon

Second concours – Filière Universitaire

Session 2026

Rapport sur l'épreuve orale de Physique

Treize candidats ont passé cette année un oral de physique dont cinq avaient choisi cette matière en majeure. Les notes se sont étalées entre 6 et 17 avec une moyenne de 12,0 et un écart-type de l'ordre de 3,6 – ces statistiques généralement fournies dans les rapports n'ont que peu de sens ici compte tenu des faibles effectifs.

Lors de cette session, l'adéquation des sujets proposés avec les thématiques étudiées par le candidat a parfois posé problème. Rappelons que le choix des exercices s'adapte à la liste des thèmes abordés au cours des deux dernières années de formation, liste fournie par chaque candidat. C'est donc cette liste qui fait foi, refuser un sujet au prétexte qu'il n'aurait pas été traité alors qu'il apparaît explicitement dans la liste n'est pas sans conséquence pour le candidat qui s'en trouvera pénalisé.

Concernant l'organisation de l'épreuve, il n'y a pas de préparation. Le candidat se voit proposer deux exercices portant sur deux domaines distincts de la physique. Le choix de l'ordre dans lequel ils sont abordés est laissé au candidat. Pour permettre de répartir le temps de manière équitable entre les deux, il est possible que la résolution du premier ne soit pas entièrement réalisée autrement dit que certaines questions ne soient pas abordées ou que le détail des calculs ne soit pas fait. Compte tenu de l'absence de préparation, une importance fondamentale est portée à la manière dont le candidat aborde la situation physique proposée, aux initiatives qu'il prend, à sa capacité d'analyse mais également à la façon dont il mène les calculs et à son esprit critique vis-à-vis des résultats obtenus.

Cette année encore, une grande disparité est apparue parmi les candidats, ce qui explique l'amplitude des notes. Les meilleurs candidats ont montré une bonne maîtrise sur les sujets abordés tant en termes d'analyse que de résolution à proprement parler. Notamment certains ont systématiquement vérifié l'homogénéité et la cohérence de leurs résultats. À l'inverse, d'autres candidats ont fait preuve d'un manque flagrant de connaissances sur tout ou partie de l'oral, qu'ils le reconnaissent ou non, qu'ils disent ou non que le point n'a pas été traité. Il convient de rappeler que les explications ou les justifications sont toujours valorisées dans la notation. On peut également rappeler de ne pas négliger les capacités calculatoires.

En conclusion, cette épreuve orale doit être préparée tant sur le plan théorique que la présentation orale de manière à mettre en avant ses qualités.